

Séance du 30 novembre 2020

-----  
2020/081

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Alexandre ARRIZABALAGA / Noémie DEUTSCH / Bernard JOUCLA / Serge ALMENDRO / Hélène FRANCES / Ingrid BOUTARFA / Sébastien ABADIE / JC MADELAINE / Caroline ECORCHON / Laëtitia CAZABAN / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT

En zoom : Michel DUHAMEL / Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ

Absents : JB MARTINEZ (procuration pour Michel DUHAMEL) / Jean TRILLE (procuration pour Bernard JOUCLA) / Bernard LHOSSSEIN (procuration pour Denis FEGNE) / Juliette SALANNE (procuration pour Noémie DEUTSCH).

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

### AUTORISATION POUR LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1612-1,

Vu le budget principal 2020, et les délibérations modificatives,

Considérant qu'il est possible, avec l'autorisation du Conseil Municipal, jusqu'à l'adoption du budget d'engager, de régler des dépenses d'investissement en début d'année 2021, avant le vote du Budget Primitif, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2021 dans la limite du quart du montant de la somme inscrite au budget de l'année précédente (2020), et à inscrire ces dépenses au BP 021 lors de son adoption, dans les conditions suivantes :

Dépenses	Crédits ouverts en 2020	Avances budgets 2021
Opération 45 - collégiale - chapitre 21	111.000,00	27.750,00
Opération 48 - voirie - chapitre 21	199.250,00	49.812,00
Opération 50 - matériel - chapitre 21	108.375,00	27.093,00
Opération 54 - bâtiments communaux - chap 23	138.700,00	34.675,00
Opération 56 - bois et forêts - chapitre 21	38.500,00	9.625,00
Opération 76 - groupe médical - chapitre 23	10.000,00	2.500,00
Opération 78 - chemin de Lalette - chapitre 23	7.500,00	1.875,00
Opération 91 - Maison Rouède - chapitre 23	85.520,00	21.380,00
Opération 92 SDE - chapitre 20	244.800,00	61.200,00
Opération 94 - Jardins partagés - chapitre 23	5.000,00	1.250,00
Opération 95 la Poste - chapitre 23	30.000,00	7.500,00
Opération 96 - Restaurant scolaire - chapitre 23	200.000,00	50.000,00
Opération 97 - Tribunes du rugby - chapitre 23	120.000,00	30.000,00
Opération 98 - Rond-point du Pouey - chapitre 23	350.000,00	87.500,00
Opération 99 - Ecoquartier Le Pouey - chapitre 23	20.000,00	5.000,00

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le **07 DEC. 2020**

de la publication le **07 DEC. 2020**

IBOS,

Le **07 DEC. 2020**

Le Maire,

Denis FEGNE

Le Maire,

Denis FEGNE

PREFECTURE DES  
HAUTES-PYRENEES

**07 DEC. 2020**

ARRIVEE

